

Janvier 2012

TURBULENCES

journal
Section
de
Mulhouse

“Nous
vivrons ce
que nous
changerons”



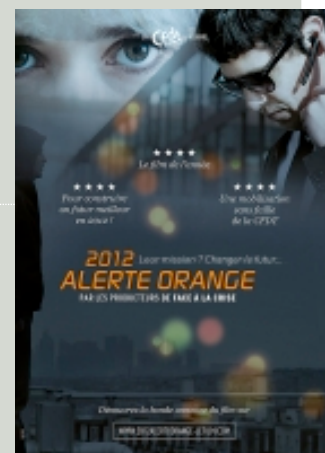
2012: QUE DU RÊVE

L'année qui commence s'inscrit dans la continuité des années de crise que nous connaissons, au moins, depuis 2008. Plus que jamais, les instances décisionnelles européennes et mondiales (États, Union Européenne, FMI, OMC, BCE...) tentent de nous faire croire qu'elles agissent pour le bien des peuples. En fait, leur principale préoccupation est de préserver l'intérêt des élites. Les marchés financiers ont la main sur toutes les décisions politiques et économiques mondiales. Les dettes contractées par les pays doivent être remboursées !

Toute politique économique (inflation, dévaluation, défaut de paiement, confiscation...) qui pourrait alléger le fardeau de la dette est balayée d'un revers de la main. « There is no alternative » (TINA) clament en chœurs les marchés financiers qui depuis quarante ans demandent toujours plus dérégulation et de privatisation. En attendant, la « main invisible » chère à Adam Smith, ce sont les classes populaires qui la prennent dans la gueule !

Depuis le mois de septembre, ce ne sont pas moins de 1000 travailleurs français qui chaque jour se retrouvent au chômage. Au pays des heures supplémentaires défiscalisées, 4,5 millions d'actifs sont sur le banc de touche. Une situation dramatique qui poursuivra sa croissance en 2012.

En effet, la perte du triple A, inéluctable, et la récession annoncée pour le début de l'année, ne favoriseront certainement pas une embellie du chômage mais plutôt un énième plan de rigueur déguisé. L'État-providence sera à coup sûr de nouveau attaqué par les rapaces de la finance. La France n'échappera certainement au destin que connaissent les habitants de la Grèce, de l'Espagne, de l'Italie ou du Portugal. En effet, la crise ouvre une magnifique fenêtre de tir pour détruire toujours plus le modèle social français hérité du conseil national de la résistance. Les « jours heureux » (nom du programme du CNR) sont malheureusement loin derrière nous.



Mort à l'état providence

Un leitmotiv conduit la politique du FMI, de la Commission européenne et de la Banque Centrale Européenne : la réduction des dépenses publiques. Cette troïka diabolique fait et défait les gouvernements en plaçant de préférence des banquiers à leur tête. Peu de chance ainsi que la fonction publique soit épargnée par les politiques d'austérité. Au programme selon les pays, privatisations, licenciements, non-remplacements des départs à la retraite, gel des salaires ou baisse de salaires. Le résultat recherché est la baisse des services publics. C'est le credo du FMI qui a toujours prêché pour la privatisation des services. Peu de secteurs sont sanctuarisés. L'éducation et la santé sont par exemple, toujours les premières administrations à subir les effets de la diminution des dépenses publiques. Les conséquences qui en résultent, toujours dramatiques pour les populations les plus défavorisées, sont passées par pertes et profits. Encore une fois, seuls les gains immédiats d'une élite doivent être préservés.

En Europe, le constat est sans appel : les inégalités explosent. L'Union européenne compte 500 millions d'habitants. Un rapport publié par la Commission européenne, intitulé « Évolutions de l'emploi et de la situation sociale en Europe », indique que 115 millions de personnes sont exposées à un risque de pauvreté et d'exclusion sociale, soit 23 % de la population.

Le rapport précise que les **inégalités** ont principalement augmenté dans les « États traditionnellement égalitaires, comme les pays nordiques, et que la tendance générale demeure à la hausse ». Nous pouvons lire dans ce rapport que « l'augmentation de la participation à l'emploi, une meilleure répartition des dépenses sociales et une taxation plus équitable des hauts revenus et de la fortune peuvent contribuer à atténuer les inégalités ». Autrement dit, pour atténuer les inégalités, la Commission européenne préconise d'appliquer une politique contre laquelle elle lutte en permanence : une politique sociale.

Un rapport de l'OCDE enfonce davantage le clou. Jamais depuis 30 ans l'écart entre les riches et les pauvres n'avait été aussi grand dans les pays de l'OCDE.

Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, a déclaré à l'occasion du lancement de ce rapport : « Le contrat social commence à se lézarder dans de nombreux pays. Cette étude balaise l'hypothèse qui voudrait que les bienfaits de la croissance économique se répercutent automatiquement sur les catégories défavorisées et qu'un surcroît d'inégalité stimule la mobilité sociale. Sans stratégie exhaustive de croissance solidaire, le creusement des inégalités se poursuivra ».

Concernant la France, l'OCDE souligne que les dépenses de services publics comme la santé et l'éducation qui représentaient 16% du PIB en 2007, au-dessus de la moyenne OCDE (13%) augmentent le revenu annuel moyen et contribuent à réduire les inégalités d'un cinquième.

L'OCDE préconise la continuité dans la fourniture de services publics gratuits de qualité (éducation, santé, accueil familial) pour réduire les inégalités de niveau de vie. Concernant la fiscalité, toujours selon l'OCDE, les gouvernements pourraient réexaminer le rôle redistributif de la fiscalité afin de veiller à ce que les plus nantis supportent le fardeau fiscal de manière équitable.

TVA Sociale !?

Pendant ce temps là, en France, la dernière idée en vogue pour lutter contre le chômage et ses conséquences en matière de paupérisation, c'est de consommer Made in France. Les chantres de la mondialisation n'y voit d'ailleurs aucune contradiction avec leurs théories. Le problème est que le mal est déjà fait et que cette volonté de privilégier les produits fabriqués en France se heurte, hors produits de luxe, à une absence d'offre. La désindustrialisation du pays n'est pas un mythe. Le journal Les Échos nous informe dans son édition du 28 décembre 2011 que près de 900 usines françaises ont fermé depuis trois ans. La balance entre les créations et les suppressions d'emplois dans le secteur industriel est déficitaire de 100 000 postes depuis 2008 avec notamment 30 000 emplois supprimés dans le secteur automobile. Depuis dix ans, l'Alsace a perdu 37 000 emplois dans l'industrie. Le taux de chômage a quasiment doublé depuis 2000, passant de 5 à 9 %. Dans le Haut-Rhin, 120 fermetures d'unités de production et 274 plans sociaux auront été enregistrés durant ces années.

Alors ce n'est pas forcément un hasard si la TVA sociale refait surface dans un rapport parlementaire rédigé par un alsacien, Yves Bur, député de la 4ème circonscription de Strasbourg. Il s'agit d'alléger les cotisations sociales et de financer ces réductions par l'augmentation de la TVA, la CSG ou d'autres taxes. L'idée est de rendre les entreprises françaises plus compétitives en matière de coût du travail. Les économies réalisées par le patronat seraient de l'ordre de 7 à 14 milliards, loin, toutefois, des 80 milliards d'allègement demandés par le MEDEF.

Outre le caractère injuste d'une augmentation de la TVA qui, nous le savons pénalise les ménages les plus défavorisés, cette politique constitue une fuite en avant. Le coût du travail sera toujours plus élevé dans les pays où la protection sociale est forte. Sans protection à nos frontières, nous ne pourrions jamais rivaliser avec les conditions salariales des pays les plus défavorisés ou exploités. Une fois les premiers effets de ces mesures retombés, que ferons-nous ? Devrons-nous à nouveau diminuer les charges patronales et augmenter la TVA ? Quels seront les effets sur la consommation chère à nos élites ? Et surtout, comment expliquer que les dividendes augmentent tous les ans si le coût du travail est rédhibitoire en France ?

En 2011, les entreprises du CAC 40 ont réalisé 86 milliards d'euros de bénéfices. Les actionnaires, eux, ont touché 44,6 milliards d'euros en dividendes ou en actions. Au final, la TVA sociale aura surtout pour principale conséquence l'augmentation des dividendes offerts aux actionnaires. Paul Jorion nous rappelle fort opportunément dans un billet du 25 décembre 2011 (*in* blog Paul Jorion) que si la presse bien pensante relaie l'antienne dorénavant bien connue du « nous avons vécu au-delà de nos moyens », la vérité est peut-être tout autre : « Ah oui ? écrit-il, ne serait-ce pas plutôt parce que les gains de productivité dus à l'informatisation et à l'automatisation ont précisément été confisqués sous la forme de dividendes et de rémunérations extravagantes, plutôt que de passer en salaires à ceux dont le travail produisait davantage ? Et que le pouvoir d'achat qui manque à l'appel a très généreusement été masqué par un accès facilité au crédit, lequel fragilise l'économie irrémédiablement en étendant le réseau des créances nécessairement douteuses puisqu'elles seront remboursées à terme à l'aide de salaires insuffisants et déjà hypothéqués ».

Aucun secteur ne sera épargné

Et lorsque les gains de productivité ne suffisent plus pour assurer une augmentation substantielle des dividendes, les actionnaires s'attaquent directement aux avantages des salariés. La section CFDT douane de Mulhouse s'est ainsi associée à la lutte de la CFDT santé qui se mobilise contre la dénonciation de la convention collective nationale 51 (CCN 51) par la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP). Cette structure d'employeurs regroupe des établissements de santé du secteur privé non lucratifs (hôpitaux, cliniques, établissements sociaux et médico-sociaux).

La remise en cause de cette Convention collective préfigure d'un modèle de gestion qui précarise toujours plus les salariés. En effet, cette Convention collective permet aux employés de bénéficier de droits supérieurs à ceux du Code du travail.

En supprimant cette Convention, les employeurs réalisent des gains sur les salaires et sur les avantages acquis :



- suppression de la valeur du point entraînant la perte des augmentations régulières des salaires ;
- perte de la prime décentralisée ;
- perte de la majoration de 100 % des heures supplémentaires effectuées les dimanches, jours fériés et la nuit ;
- perte des congés trimestriels et de la récupération des jours fériés pour les futurs embauchés ;
- perte de l'augmentation de 1% par an au titre de l'ancienneté ;
- reprise de la carrière à zéro en cas de changement d'établissement (plus de continuité dans la carrière)
- fin de la rémunération par métier : il faut négocier avec l'employeur ;
- réduction de l'indemnité de départ à la retraite (exemple 2 mois de salaires au lieu de 6 pour une carrière de 30 ans).



Imagine t-on une telle purge dans les services de la fonction publique d'État ?

Et pourtant, nous subissons nous-aussi une politique rampante de destruction de nos acquis sociaux (ex : La loi relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique promulguée le 3 août 2009 ou plus récemment l'instauration d'un jour de carence pour les arrêts maladies).

C'est pourquoi, la section CFDT douane de Mulhouse a répondu favorablement à la demande de la CFDT santé pour participer aux actions revendicatives contre la dénonciation de la CCN 51.

Fusion CHALAMPE - COLMAR: le DI tranchera

L'action CFDT santé n'était pas sans nous rappeler la manifestation douane du 12 février 2011. Nous étions alors, tous syndicats confondus (CGT, UNSA, Solidaires, CFDT), cinquante agents à battre le pavé pour dénoncer la fermeture de la brigade de Colmar et plus généralement la casse du service public. Presque un an après, les agents des brigades de Colmar et de Chalampé ne savent toujours pas où se situera leur future brigade.

Lors du comité technique paritaire spécial DI du 24 mai 2011 à Metz, la directrice interrégionale a informé les organisations syndicales de l'éventualité d'une restitution d'une partie des locaux du 32 rue Lefèbvre à Mulhouse. En effet, les agents présents sur ce site (recette régionale et service régional d'enquête) occupent une surface utile nette largement supérieure à 12 m². Ce chiffre correspond à la norme d'occupation des locaux pour un agent. La politique immobilière de l'État étant plutôt agressive, le risque de devoir rendre des surfaces dans ce bâtiment est réel. C'est la raison pour laquelle la CFDT a proposé d'y installer la brigade fusionnée.

Le choix de la résidence d'accueil de cette brigade se fera donc entre les sites de Chalampé et celui de la rue Lefèbvre à Mulhouse.

L'aspect budgétaire ne sera peut-être pas le critère déterminant. Dans l'absolu, le surcoût, lié aux travaux à réaliser à Mulhouse, serait quasiment compensé par la vente du bâtiment de la brigade de Chalampé (« dans l'absolu » car les lignes budgétaires ne sont pas les mêmes).

L'impact social est finalement le point le plus difficile à évaluer. En proposant Mulhouse, la CFDT pensait concilier au mieux les aspects professionnels et sociaux. La difficulté étant de fédérer l'ensemble des agents concernés autour d'un projet cohérent, Mulhouse nous apparaissait comme étant la solution du juste compromis. Notre analyse est toutefois mise à mal par les résultats de l'enquête, menée par l'administration auprès des agents des brigades concernées, sur le choix du site.

Cette enquête ayant été réalisée sous le sceau de la confidentialité, nous dirons simplement que Mulhouse est préférée à Chalampé. Mais à la question de l'affectation des agents suivant le site retenu, c'est Chalampé qui recueille le plus de suffrage. Cette contradiction s'explique par le fait que certains agents ont affiché une préférence pour Mulhouse tout en souhaitant obtenir, si possible, une mutation dans une autre résidence. Il est difficile pour les syndicats et l'administration de se projeter avec certitude sur un site. Et ce d'autant plus, que de nombreux agents n'ont pas voulu s'exprimer.

Concernant les critères liés à l'exercice des missions douanières, la CFDT considère que les avantages et les inconvénients de ces deux sites s'équilibrent.

Dans ces conditions, les syndicats représentatifs (CGT, UNSA/CFTC, SNCD/FO et CFDT) présents le 16 janvier 2012 au groupe de travail qui se tenait à Mulhouse ont, au final, décidé de ne pas se positionner sur le choix du site.

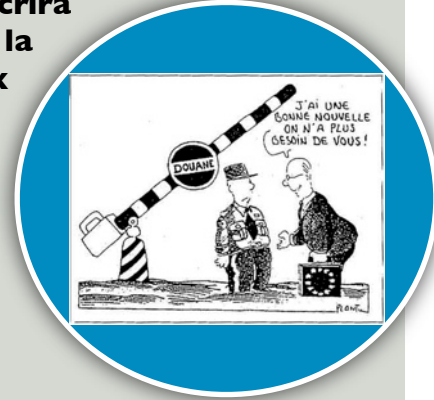
Pour les syndicats, le critère social est primordial. L'enquête réalisée auprès des agents n'a pas permis de dégager un consensus sur la résidence à retenir.

En conclusion, nous avons émis trois souhaits :

- 1 - Que l'installation des agents sur le site retenu se fasse à l'issue des travaux ;
- 2 - Que l'effectif de la brigade fusionnée soit en rapport avec le périmètre de contrôle et avec les nouvelles missions relatives à la taxe poids lourds ;
- 3 - Que la priorité absolue d'inscription au tableau de mutation au sein de la DR pour les agents restructurés, soit étendue au choix d'affectation dans les brigades de Saint-Louis Bâle Gare et de Bâle-Mulhouse Aéroport.

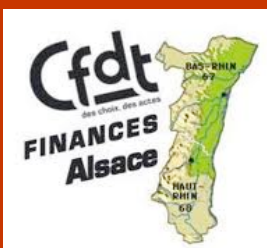
Avec ses très bons résultats aux élections professionnelles (encore merci à vous) et la venue de Charles Piaget à notre assemblée générale, la section CFDT Mulhouse a bien terminé l'année 2011. Nous ne sommes malheureusement pas très optimistes pour l'année 2012. La fusion des brigades de Chalampé et de Colmar, et à titre général, la réduction des effectifs au sein de l'interrégion sont autant de coups portés aux agents et à notre outils de travail.

Ces mauvaises nouvelles ne nous empêchent pas de vous souhaiter quand même une très bonne année 2012. Nous espérons que celle-ci s'inscrira dans une démarche solidaire où l'intérêt collectif primera sur la multitude d'intérêts individuels. A ce titre, nous émettons le vœux de voir le nombre d'adhérents à l'œuvre des Orphelins augmenter de manière significative. Il est insupportable de constater qu'un douanier sur deux seulement est adhérent à l'ODOD. Comme il ne peut s'agir que d'un oubli, nous serons là tout au long de l'année 2012 pour rappeler l'ODOD à votre bon souvenir.



Les membres du bureau CFDT élus lors de l'assemblée générale du 24 novembre 2011 sont :

- **Julien Bizoux (MDC Saint-Louis)**
- **Eric Chaussé (Saint-Louis CO), secrétaire régional**
- **Philippe Grandjean (TSI Inter)**
- **Hervé Guyon-Sangnier (TSI Inter)**
- **Laurent Jacoutot (BSE BMA)**
- **Nadine Kara (Mulhouse DR)**
- **Catherine Louf (Mulhouse CO)**
- **Anne-Sophie Picard (Mulhouse CO)**
- **Anne-Laure Schmeder (BSI Colmar)**
- **Paul Simon (Mulhouse DR)**
- **Frédéric Vilain (Mulhouse DR)**



**Section Douanes
Mulhouse**

TURBULENCES